

COMMUNIQUE

L'Université virtuelle du Sénégal porte à votre connaissance que le Conseil d'Administration de l'Agence Universitaire de la Francophonie(AUF), en sa séance du 18 mai 2018, lui a octroyé **le statut de membre titulaire**, en application de l'article 1 des Statuts de l'AUF.

À ce titre, l'UVS a accès à un réseau mondial d'institutions membres, d'universitaires et de chercheurs francophones. Elle peut donc participer à des projets entre institutions membres, être accompagnée dans la préparation et le montage de projets et bénéficier de programmes de mobilité sud-sud et nord-sud. Les étudiants et les enseignant-chercheurs qui la composent peuvent désormais postuler aux différents appels d'offres et appels à candidature de l'AUF.

Le Coordonnateur


Pr. Moussa LO